



Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 2 novembre 2022

sous la Présidence de Madame Jacqueline REIGNER, Présidente

Postulat 08 (2021-2026) « Evaluer la durabilité financière communale »
interpartis déposé par M. Guillaume Roy (Les Vert·e·s), M. Léo Ferrari (Vert'lib.), M. Carlos Guillen (PS), M. Bertrand Yersin (UDC) M. Robin Carnello (UP)

Le Conseil communal de Pully

vu le postulat interpartis déposé par M, Guillaume Roy, cité en titre,
vu la demande des postulants visant à prendre en considération immédiatement leur proposition et de la renvoyer à la Municipalité,

décide

1. de prendre en considération le postulat et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La Présidente

Jacqueline REIGNER



La secrétaire

Francine MEDANA

Pully, le 2 novembre 2022